

RAPPORT ANNUEL 2019



BOUCTOUCHE
Grand petit havre

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ	3
CONSEIL DE VILLE	4
A. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL	5
B. RÉUNIONS DU CONSEIL	5
C. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS	6
D. DATES ET POINTS DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES	6
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES	7
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES - SUITE	8
FRAIS D'UTILISATION	8
FINANCE - BUDGET 2019	9
PROJETS CAPITAUX 2019	10
PROJETS CAPITAUX 2019 - PHOTOS	11

MESSAGE DU MAIRE

Au nom du conseil municipal de Bouctouche, c'est un plaisir de vous présenter le rapport annuel 2019.

Cette dernière année fut remplie de beaux projets dans des secteurs diversifiés de la ville de Bouctouche. Nous avons entre autres fait de belles rénovations intérieures à notre bibliothèque, remis à neuf le toit de la caserne de pompiers, refait nos terrains de tennis et pickleball ainsi qu'ajouter une belle attraction touristique dans notre parc Rotary avec les lettres de BOUCTOUCHE.

Il faut aussi mentionner que la tenue du Congrès mondial acadien 2019 a été très importante pour l'économie de la région, le tourisme et la culture. Nous sommes très fiers d'avoir été une municipalité hôte pour cet événement d'envergure. J'aimerais aussi souligner que la Ville de Bouctouche sera hôte des jeux de l'Acadie de 2023! Une occasion à ne pas manquer pour faire découvrir notre coin de la province.

Pour terminer, je tiens à vous remercier chers résidents et résidentes pour la confiance que vous nous accordez.

Maire Roland Fougère



AVANT-PROPOS



Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur la gouvernance locale et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur Bouctouche, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation, ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil de ville, l'octroi de subventions et le type et le coût des services fournis. Les états financiers vérifiés de 2019 figurent en annexe.

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

Bouctouche, dont la population s'élève à 2 361 habitants, est située dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et est la plus grande municipalité du comté de Kent. La ville de Bouctouche a été nommée une des dix plus belles petites villes au Canada.

Démographie

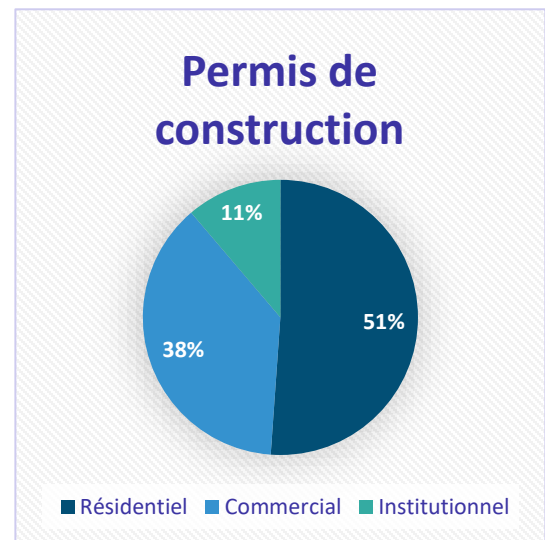
- Âge moyen de la population : 48 ans
- 89% de la population parle français

Infrastructures municipales

- 2 arénas
- 1 bibliothèque
- 1 marché des fermiers
- 1 centre culturel
- 1 centre touristique
- 3 terrains de tennis / 6 pickleball
- 2 terrains de balle
- 3 terrains de soccer
- 1 piste d'athlétisme
- 1 terrain de basketball
- 1 piste de marche – bicyclette
- 1 skatepark
- 17 km sentiers pédestres

Économie

- Valeur totale des permis de construction émis en 2019 est de 1 514 000 \$
- Assiette fiscale de 219,289,400 \$



L'hôtel de ville de Bouctouche est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la municipalité, notamment sur le conseil, les coordonnées du personnel, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Veuillez consulter notre site Web : www.bouctouche.ca. Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook pour être au courant de tout ce qui se passe dans notre belle ville.

CONSEIL DE VILLE

Le Conseil municipal de Bouctouche est formé d'un maire et de quatre conseillers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2016.

Le maire, Roland Fougère, est représentant de la Commission de services régionaux de Kent, il siège sur le conseil d'administration du Pays de la Sagouine, Corporation de développement économique, Forum des maires Acadie-Beauséjour, Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche, Marché des fermiers de Bouctouche et assure la liaison avec l'administration municipale.

La maire suppléante, Pauline Hébert, siège sur le comité de révision de planification de la CSRK, la Chambre de commerce du Kent-Sud et la Société culturelle Kent-Sud jusqu'à mai; fin de son mandat. Elle préside également le comité du Festival de mollusques.

Le conseiller Mike LeBlanc siège sur le comité technique sur la gestion des déchets solides, le comité du Marché des fermiers, Fête du 15 août, Groupe d'initiatives vertes ainsi que la Société culturelle Kent-Sud depuis juin.

Le conseiller Oscar LeBlanc siège sur les comités de mesures d'urgence, Musée de Kent, Festival de mollusques, GRC, Vétérans et Carnaval du Flocon Magique.

Le conseiller Raymond Poirier siège sur le comité de la Bibliothèque publique Gérald-Leblanc, ainsi que sur les comités, de la Fête du 15 août et de Jumelage.



A. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

L'article 49 de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers.

En 2019, les salaires et les frais ont totalisé 92 913 \$. Ils sont présentés en détail dans le tableau ci-dessous.

Membres du conseils	Salaires	Frais de déplacement
Maire Roland Fougère	26 800 \$	6 182 \$
Maire suppléante Pauline Hébert	14 075 \$	4 217 \$
Conseiller Mike LeBlanc	11 950 \$	907 \$
Conseiller Oscar LeBlanc	12 250 \$	4 104 \$
Conseiller Raymond Poirier	11 775 \$	653 \$

B. RÉUNIONS DU CONSEIL

Toutes les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 30 rue Évangéline. Les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le troisième mardi de chaque mois.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire ou qu'elles nécessiteront une longue discussion. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public au bureau du greffier/de la greffière durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site Web de la municipalité.

C. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Membres du conseils	Réunions ordinaires (12)	Réunions extraordinaires (10)
Roland Fougère	12	10
Pauline Hébert	11	9
Mike LeBlanc	12	9
Oscar LeBlanc	12	10
Raymond Poirier	11	10

D. DATES ET POINTS DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES

Dates	Réunions
14 janvier	Extraordinaire (écoute des objections pour le budget de la Corporation d'amélioration des affaires et lectures)
19 février	Extraordinaire (à huis clos renseignements dont le caractère confidentiel est protégé par la loi)
28 février	Extraordinaire (Fédération des VTT du NB demande pour accès à certaines rues de Bouctouche – proposition rejetée)
23 avril	Extraordinaire (à huis clos questions de travail et d'emploi)
2 mai	Extraordinaire (à huis clos renseignements qui pourraient occasionner des gains ou pertes pour le gouvernement local ou compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat)
21 mai	Extraordinaire (présentation des états financiers 2018)
18 juin	Extraordinaire (à huis clos avis juridiques fournis par avocat)
8 octobre	Extraordinaire (résolution pour Commission d'Habitation de Bouctouche Inc. et résolution pour 43e Finale des Jeux de l'Acadie)
4 novembre	Extraordinaire (approbation de contrat pour l'extension de la ligne d'eau sur l'avenue Monseigneur LeBlanc)
17 décembre	Extraordinaire (présentation des budgets 2020)

SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la Loi sur la gouvernance locale, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Seules les subventions de 500\$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville.

En 2019, la municipalité de Bouctouche a versé des subventions aux programmes suivants :

Comité des anciens et anciennes de l'école Clément-Cormier	2 000 \$ envers le Gala annuel dont les profits sont versés au Comité prix et bourses afin d'aider à offrir des bourses d'études aux futurs diplômés de l'école Clément Cormier.
Musée de Kent	5 000 \$ pour l'opération et réparations du Musée.
Youth Quake	500 \$ pour faire le grand ménage dans la ville de Bouctouche.
Hôpital Stella-Maris-de-Kent	868 \$ envers la campagne de financement pour l'unité de cardiologie à l'hôpital de Sainte-Anne-de-Kent
Centre de prévention de la violence dans Kent	600 \$ pour les coûts de location de la Salle Guy A. Richard afin de leur permettre de tenir leur Assemblée générale annuelle. Le Centre vient en aide aux personnes touchées par toutes formes de violence dont la violence physique, émotionnelle et verbale, la violence sexuelle et financière.
Cadets de l'Aviation Escadron 763 Bouctouche	1 000 \$ envers leurs dépenses annuelles et à ce ils doivent participer aux parades annuelles de Bouctouche.
Société culturelle Kent-Sud	5 000 \$ pour les aider à continuer de fournir des activités culturelles et artistiques à la population.
Comité prix et bourses de l'école Clément Cormier	1 500 \$, soit trois bourses d'études d'une valeur de cinq cents dollars (500\$) chacune afin d'aider les élèves méritant.e.s de la 12 ^e année à poursuivre leurs études. Ces bourses sont accordées à des étudiant.e.s qui résident à l'intérieur des limites de la municipalité de Bouctouche.
La Grande Randonnée Parkinson Superwalk	600 \$ pour les coûts de location de la Salle Guy A. Richard comme contribution envers leur activité de collecte de fonds.
Dune de Bouctouche	800 \$ envers l'activité de la Marche de la dune.
Comité de Cueillette de dindes Bouctouche	1 000 \$ pour aider les familles dans le besoin.

SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES - SUITE

Pays de la Sagouine	25 000 \$ pour l'opération du site touristique qui apporte des retombées économiques importantes pour la région de Bouctouche. Plusieurs restaurants, lieu d'hébergements et magasins bénéficient énormément des nombreux touristes qui visitent le Pays Sagouine annuellement. Chaque année, un grand nombre de personnes visitent ce site qui met en évidence la culture acadienne.
---------------------	---

FRAIS D'UTILISATION

Les frais d'utilisation des installations et programmes de loisirs étaient les suivants :

Taux horaire des arénas au Forum et au Centre J. K. Irving :

Glace 150\$ (du matin jusqu'à 19h00 les jours de la semaine)
 180\$ (après 19h00 jours de la semaine et après 15h00 les fins de semaine)

Taux de location pour la Salle Guy A. Richard :

Salle A 200\$ (taxe incluse)
Salle B 200\$ (taxe incluse)
Salle C 300\$ (taxe incluse)
Salle A, B & C 600\$ (taxe incluse)

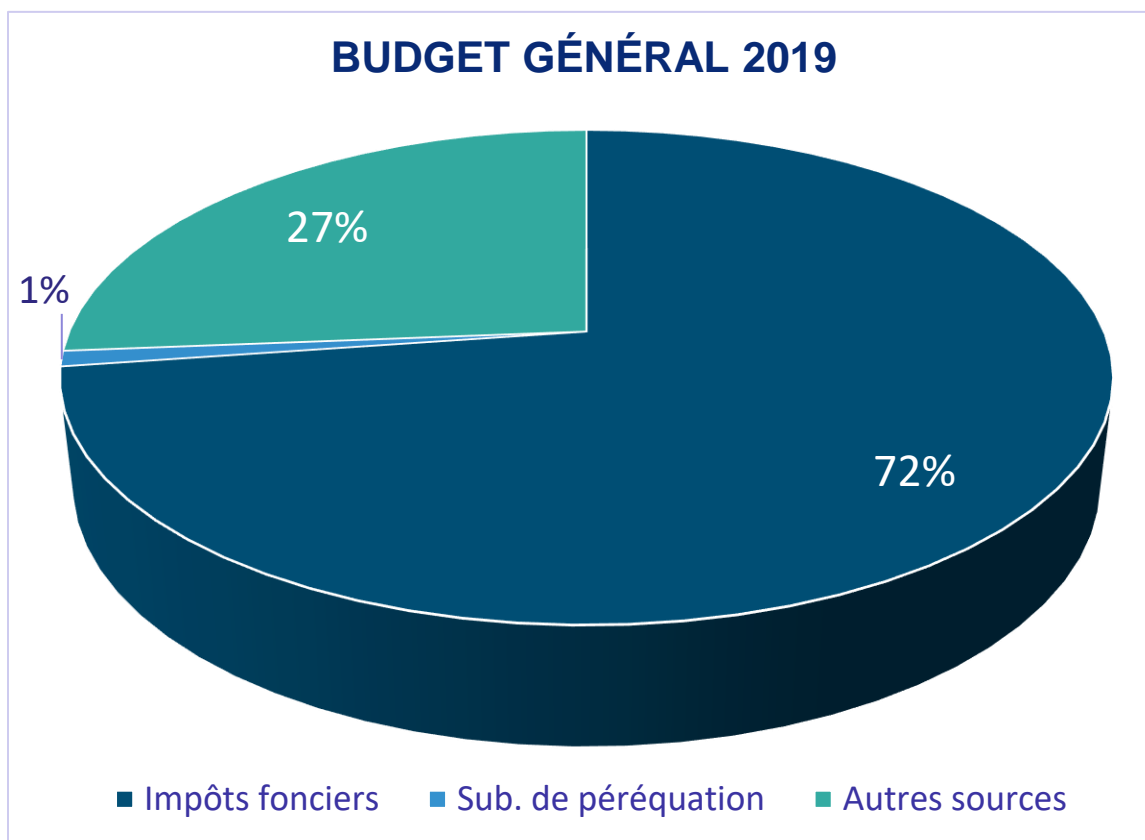
FINANCE - BUDGET 2019

En 2019, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de 4 031 953 \$. L'assiette fiscale de Bouctouche était de 219,289,400 \$ et le taux d'imposition des biens résidentiels était de 1,3255 \$ par 100 \$ d'évaluation. En 2019, un propriétaire possédant une résidence évaluée à 100 000 \$ a payé 1 325,50 \$ en impôt foncier local.

De plus, la municipalité fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées moyennant des frais d'utilisation. Les frais d'utilisation résidentiels en 2019 pour le service d'approvisionnement en eau étaient de 200 \$ par unité et 250 \$ par unité pour le service d'évacuation des eaux usées.

Le budget approuvé s'élevait à 737 968 \$.

Vous pouvez voir le détail des budgets à la page 20 de la section des états financiers consolidés.



PROJETS CAPITAUX 2019

Réfections des rues
Rue La Source, Ave Manik,
Section de la Rue Bernard
211 000 \$

Amélioration à la
conduite forcée
pont rue Acadie
480 400 \$

Enseigne
« BOUCTOUCHE »
28 500 \$

Rénovations
Bibliothèque
16 000 \$

Toit de la
caserne des
pompiers
25 000 \$

Terrains de
tennis
64 000 \$

PROJETS CAPITAUX 2019 - PHOTOS

Terrains de tennis



Bibliothèque



Lettres de BOUCTOUCHE

